



Association Internationale
des Juristes du Droit
de la Vigne et du Vin

International Wine Law Association

Monsieur Théodore. GEORGOPOULOS
Président de l'Institut "Georges
Chappaz" de la Vigne et du Vin en
Champagne
Reims

Paris, le 14 mai 2018

Objet : Soutien de l'AIDV à la Revue de droit du vin et des spiritueux - Jus Vini"

Cher Monsieur,

Pour faire suite à nos échanges et à la présentation de votre projet lors du Conseil d'administration de l'AIDV du 10 mars 2018, j'ai le plaisir de vous confirmer l'accord de l'AIDV pour apporter son soutien à la Revue du droit des vins et spiritueux - Jus Vini".

Le Conseil a souligné l'intérêt de disposer d'une revue spécialisée en droit du vin et des spiritueux qui puisse compléter les informations relayées par l'AIDV

D'un point de vue institutionnel, ce soutien se manifestera par la diffusion d'informations relatives à cette revue auprès des 350 membres de l'AIDV dans plus de 30 pays tant par contact direct que par le moyen du site www.aidv.org. Il a également été demandé qu'une mention précise de façon claire que le soutien à cette publication ne représente en aucun cas la position de l'AIDV ou de ses membres.

D'un point de vue financier, l'AIDV s'engage à contribuer à hauteur de **5000** (cinq mille) euros par année pour les années 2018, 2019 et 2020 et a envisagé de façon positive la possibilité de renouveler ce soutien à la suite du bilan de cette revue qui lui sera présenté.

L'AIDV est donc disposée, dès cet exercice 2018, à concrétiser son soutien et verser le montant mentionné ci-dessus à l'Université de Reims à condition que celui-ci soit utilisé par l'Institut Georges Chappaz de la Vigne et du Vin en Champagne exclusivement pour l'organisation de l'activité concernée.

A noter, enfin, que ce soutien financier ne se confond pas ni remplace celui que le Conseil d'Administration par délibération du même jour accordé pour l'organisation du Moot Court « AIDV – Robert Tinlot ».

Avec mes meilleurs sentiments


Yann Jubart
Secrétaire général de l'AIDV

Correspondance, contact :

AIDV – 18, rue d'Aguesseau – F 75008 Paris

Tél.: 33 (0)1 44 94 80 95 - Fax: 33 (0)1 42 66 90 63 - E-mail: contact@aidv.org - www.aidv.org
SIREN/SIRET 803 562 123 00015 – RNA W751074250 – Association déclarée JORF 46 du 13/11/1985